

Interpellation à la Municipalité

Nyon, le 1 avril 2019

Quid des relations entre les entreprises et la Municipalité

Depuis une année la ville de Nyon peut compter sur le soutien d'un délégué à la promotion économique. Hormis les liens avec la SIC, la Cofin rappelait dans son dernier rapport sur les comptes 2017 l'importance des liens que la ville devait entretenir avec ses personnes morales, particulièrement dans le cadre de situation économique délicate.

Je pose donc les questions suivantes à la Municipalité :

1. Le délégué à la promotion économique a-t-il eu des contacts réguliers avec les plus gros contributeurs nyonnais, comme le souhaitait la Cofin ?
2. Quel est le nombre de sociétés qui ont rejoint Nyon en 2018 ?
3. Quels ont été les contacts de notre délégué à la promotion économique avec ces sociétés depuis leur arrivée ?
4. Quel est le nombre de sociétés qui ont quitté Nyon en 2018 ?
5. Est-ce que le délégué a pu avoir un contact avec elles avant leur départ ?
6. Connaissons-nous les raisons de leur départ ?

Je remercie la Municipalité pour ses réponses.

Philippe Kuratle